

REUNION DE BUREAU DE L'ACAS-BELLIE
DU 16 OCTOBRE 2012
EN MAIRIE DU ROUGET

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : Jean LABELLIE et Jeanne, Alain VALADOU Président, Bernard VIGIER, Gilbert BEX, Jean-Pierre DEPEIGNE, Pierre et Pauline MALGAT.
Participait également à cette réunion Mme François.

Bilan et perceptives pour l'association :

On note avec plaisir le renouvellement de l'adhésion de Thomas SAINTE MARIE.

Comptes :

- Seront faits en fin de réunion par le Président et le Trésorier. Les ventes de billets de la *tombolabellie* ainsi que de nombreux ouvrages vont impacter positivement notre trésorerie.
- On espère l'attribution prochaine d'une subvention significative du Crédit Agricole ainsi que le versement de celle de la commune pour 2012.

Jeanne évoque l'intérêt de faire figurer sur les affiches des spectacles les noms des Sponsors.

Le Président est plutôt partisan des logos, en notant la difficulté de différencier les sponsors des donateurs sans vexer personne.

Tombolabellie :

- Le tirage en fin d'année serait souhaitable à l'occasion du concert (le Président doit revoir Michel ALZOUNIES).
- Il resterait actuellement une petite quarantaine de billets. Pour assurer un tirage irréprochable Robert Eyrignac, huissier de justice natif du Rouget, accepte d'organiser un tirage officiel (gracieusement).

Projets non encore aboutis :

- Les panneaux directionnels routiers sur la RN122. Le dossier est entre les mains de la D.I.R. qui continue à....réfléchir. Mr COMBELLE maire du Rouget pense que cela devrait déboucher....
- La solution de grands panneaux, similaires à ceux de Quézac qui annoncent le sanctuaire, sur un terrain privé en bordure de la R.N 122, reste d'actualité. Avant de s'y lancer, le Président pense qu'il faut attendre la décision de l'administration quant aux panneaux directionnels.
- Sur les départementales arrivant au Rouget la chose serait plus facile. Ces panneaux pourraient représenter, en accord avec Jean LABELLIE, la grande verrière et une silhouette de l'église. Cinq seraient à prévoir. On décide d'engager le projet.

Projets pour l'année 2013 (et plus) :

- Le vitrail qui donne sur la petite chapelle latérale est inséré dans un mur, en forme d'ouverture car il s'agit d'une ancienne communication avec cette chapelle ; la finition de ce mur n'est pas une réussite et non en harmonie avec l'ensemble. Jean, le frère Henri Revereau et Alain Valadou ont suggéré un habillage de ce mur, autour du vitrail, par du bois. Bois comme la porte du tabernacle, avec les dorures. Jean nous propose un dessin afin de consulter des menuisiers pour cette réalisation.
- De l'autre côté, le mur du clocher est totalement nu. Pourquoi pas un tableau ; le frère Henri Revereau a suggéré le thème de la transfiguration. Jean se rapprochera de lui pour approfondir.
- Enfin, Alain Valadou propose que soit réalisée une cuvée ACAS-BELLIE, à mettre à la vente. Deux producteurs de vin, un dans l'Hérault, l'autre dans le Gard (familles Champeil-Collard-Cavalier originaires du Rouget) seraient sollicités .Et, pour en réaliser l'étiquette, on compte sur Jean. Nouveau dessin ou utilisation d'une photo de la grande verrière.

Eclairage :

- On attend les propositions d'une Société d'Aurillac (Malrieu) pour ce qui est de l'éclairage des vitraux, du chemin de croix, du chœur et de la grande verrière. A ce propos, La commune du Rouget disposerait d'une étude sur un éclairage par diodes. A voir avec M le maire pour en apprécier l'intérêt.
- A noter que notre essai d'éclairage nocturne avec projecteur a montré et l'intérêt d'éclairer et les limites de ce procédé.
- Par contre on abandonne le projet d'amélioration de l'éclairage de la nef avec les luminaires proposés par B. CABANNE .L'essai réalisé avec ce luminaire a été rejeté tant par la paroisse que par notre bureau (luminaire inadapté dans cette enceinte). Comme la paroisse a changé toutes ses lampes (plus éclairantes et plus économes) tout en les maintenant dans leur « jus » initial, et que le résultat donne satisfaction, on en reste là.

Concert de la Corde à Mi pour l'été prochain ?

Le Président prendra contact début janvier. Ces artistes pourraient aussi se produire à Peyrusse le Roc, lieu d'habitation d'été de M. Hervé Vernhes sculpteur des statues.

Ouvrages Art sacré contemporain :

Inutile de faire une réimpression car la commune dispose de stocks ; on a d'ailleurs « tapé » dedans pour fournir Henri Revereau (15 ouvrages achetés).

Jeanne suggère que cet ouvrage soit proposé à la vente dans la vitrine de Roussilhe (fait) et pourquoi pas à la com com. Alain Valadou rajoute pourquoi pas à la mairie du Rouget, y compris le livre de Louis Labellie.

Fin de séance à 18 h.

Prochaine réunion :

MARDI 20 NOVEMBRE 2012, MAIRIE DU ROUGET À 17 H AVEC PRÉPARATION DE L'AG.